



**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**

**PROCÈS-VERBAL**

**49<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 7 MARS 2007**

**DATE :** Le 7 mars 2007

**HEURE :** 17 h

**LIEU :** Salle des comités, 25, rue Laurier, 2<sup>e</sup> étage, Gatineau

**PRÉSENCES :**

**Membres**

- M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n<sup>o</sup> 11)
- M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n<sup>o</sup> 1)
- M. Claude Charrette, citoyen
- M. Mario Courchesne, secteur para-gouvernemental
- M. Serge Forget, secteur communautaire
- M. Marc-André Laurin, secteur para-gouvernemental
- M<sup>me</sup> Joscelyne Levesque, secteur communautaire

**Secrétaire**

- M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

**Personnes-ressources**

- M. Luc Bouvier, directeur du cabinet du Maire
- M. Louis Chabot, coordonnateur / aménagement
- M. David Leclerc, coordonnateur / programmes
- M<sup>me</sup> Catherine Marchand, directrice, Module aménagement et développement du territoire

**ABSENCES :**

**Membres**

- M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n<sup>o</sup> 12)
- M. Daniel Burns, secteur privé
- M. Claude Coulombe, secteur privé
- M. Luc Gagné, citoyen
- M. Robert Tremblay, secteur privé

**Personnes-ressources**

- M. Réjean Martineau, chef de division programmes et projets de développement
- M. Gaétan Rodrigue, chargé de programmes à l'habitation

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 49<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 7 MARS 2007**

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 35.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté en ajoutant deux sujets à l'article varia.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2007
5. Signature du procès-verbal de la séance du 7 février 2007
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 février 2007
7. Programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Gatineau
8. Localisation des logements sociaux
9. Période de questions des citoyennes et citoyens
10. Ville mandataire
11. Varia :
  - a) Règlement sur l'entretien et la salubrité des logements
  - b) Forum sur l'ameublement
12. Levée de la séance

**3. Date de la prochaine assemblée**

On rappelle que la prochaine séance est fixée au 4 avril 2007.

**4. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2007**

Le procès-verbal de la séance du 7 février 2007 est approuvé.

**5. Signature du procès-verbal de la séance du 7 février 2007**

Le procès-verbal de la séance du 7 février 2007 est signé par le président.

**6. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 février 2007**

Aucun commentaire sur le suivi du procès-verbal.

Le président souligne que M. Claude Coulombe a remis sa démission à titre de membre de la CPH. On suggère de procéder par appel de candidature dans les journaux pour combler les postes de M<sup>me</sup> Guillot et de M. Coulombe.

**7. Programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Gatineau**

On présente des grandes lignes de la démarche de réalisation du programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Gatineau en insistant particulièrement sur :

- Les raisons d'adopter un programme particulier d'urbanisme pour le centre-

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 49<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 7 MARS 2007**

- ville de Gatineau;
- La démarche de réalisation du programme (lignes directrices, programme particulier, vision d'aménagement);
  - Les étapes de travail (2 comités, analyses préalables, documents de réflexion, journée de réflexion, rapport et lignes directrices);
  - Les défis et enjeux du centre-ville;
  - Les objectifs de la journée de réflexion;
  - Les thèmes des ateliers de la journée de réflexion;
  - Les scénarios proposés pour le centre-ville;
  - Les facteurs de succès.

Plusieurs commentaires sont formulés, notamment sur :

- La délimitation du centre-ville qui devrait sans doute inclure le parc du Lac Leamy;
- L'importance de faire référence à la politique d'habitation de la Ville de Gatineau;
- La participation des organismes sociaux et communautaires;
- Le vécu historique de la population de l'Île de Hull et les nombreuses expropriations;
- La présence de la Commission de la Capitale nationale (CCN) et de Travaux publics Canada;
- Le positionnement géographique et politique (aspects frontaliers, cœur de la Capitale fédérale, 4<sup>ième</sup> ville en importance au Québec);
- Le risque d'embourgeoisement du centre-ville.

Départ de Louis Chabot.

## **8. Localisation des logements sociaux**

On explique que la représentation sur carte géographique de la répartition des logements « sociaux » doit être effectuée correctement afin d'éviter, entre autres, de fournir une mauvaise perception de la réalité (clientèle, tenure, mixité, logements communautaires, sociaux, coopératifs, abordables, etc.).

On mentionne que l'office municipal d'habitation, les coopératives et les OBNL sont disponibles à collaborer avec la Ville de Gatineau pour l'élaboration des cartes géographiques de la répartition des logements sociaux et communautaires.

On souligne que la terminologie relative aux logements subventionnés, abordables, communautaires, sociaux, coopératifs, etc. devrait être regardée afin d'éviter l'étiquette « négative » à l'endroit des clientèles de ces logements.

## **9. Période de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne ne s'est présentée à la séance.

## **10. Ville mandataire**

On rappelle la problématique relative au fait que la Ville de Gatineau devienne ville mandataire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour l'administration des programmes de logements subventionnés, notamment :

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 49<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 7 MARS 2007**

- L'écart entre le nombre d'unités de logements garanties par la SHQ et le nombre souhaité;
- Le montant pour les frais de gestion versé, aux Villes mandataires, par la SHQ par unité de logement;
- L'embauche du personnel par la Ville de Gatineau;
- La particularité régionale des coûts de construction par rapport au reste du Québec.

Des discussions sont toujours en cours avec la SHQ.

On mentionne qu'il faudrait examiner la « performance » des Villes qui sont actuellement mandataires et regarder les désavantages que Gatineau ne soit pas mandataire.

On souligne que la Ville de Gatineau a le choix d'être en retrait ou parmi les « grandes villes ».

On déplore le fait qu'aucune recommandation n'a été transmise, à ce jour, au conseil municipal malgré le fait que les membres de la Commission ont toujours été favorables à ce que la Ville de Gatineau passe de statut de ville participante à ville mandataire.

Enfin, on indique qu'il serait intéressant d'inviter, lors d'une prochaine séance de la CPH, le nouveau président directeur général de la SHQ.

## **11. Varia :**

### a) Règlement sur l'entretien et la salubrité des logements

On mentionne que le compte rendu de la rencontre de consultation publique du 7 février 2007 sur le règlement sur l'entretien et la salubrité des logements sera transmis à tous les participants.

On souligne que le compte rendu sera accompagné du projet de règlement sur l'entretien et la salubrité des logements et qu'une deuxième rencontre de consultation publique se tiendra le 11 avril 2007. On précise que cette rencontre sera tenue sous la forme d'audience publique et que des mémoires pourront être acheminés à l'avance à la Ville de Gatineau.

On indique que la CPH devrait être en mesure de formuler une recommandation au conseil municipal en avril 2007. L'adoption du règlement est prévue fin juin 2007. En outre, on rappelle que le personnel (3 inspecteurs) sera en place au moins un mois avant l'entrée en vigueur du règlement.

On mentionne également l'importance de bien informer les propriétaires et les locataires au sujet de leurs droits et obligations en matière d'entretien et de salubrité des logements.

Enfin, on félicite le personnel de la Ville de Gatineau impliqué dans la préparation et la mise en œuvre du règlement sur l'entretien et la salubrité des logements.

### b) Forum sur l'ameublement

On mentionne que l'organisme Entraide Familiale Outaouais a engagé un chargé de projet qui a été mandaté pour organiser, en septembre 2007, un forum sur

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 49<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 7 MARS 2007**

l'ameublement.

**12. Levée de la séance**

La séance est levée à 20 h.